

## POURQUOI LE SAFTHON ?

1 bébé naît toutes les heures avec :

- > un handicap à vie,
- > des prédispositions à plus de 400 maladies, dont la maladie alcoolique, à l'échec scolaire et à la délinquance.

### C'est évitable

Les TCAF\* sont méconnus de la population et des professionnels

## LE SAFTHON ?

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (TCAF),

le 9 septembre, l'association d'experts organise le SAFTHON, le téléthon du SAF : **30 heures de solidarité nationale, partout en France.**

Des événements de sensibilisation sur les TCAF\* sont organisés pour récolter des fonds.

## COMMENT PARTICIPER ?

### Par des dons :

> sur notre site [www.saffrance.com](http://www.saffrance.com)

Les 8 et 9 Septembre en faisant une promesse de don au 0 800 119 120

### Par des actions :

En devenant bénévoles dans des actions solidaires sur tout le territoire.

## À QUOI SERVIRONT LES DONS ?

- > À financer un appel à projet annuel (recherche, prévention, formation, sensibilisation, accompagnement..) orienté sur 3 axes :
  - La santé des femmes en difficulté avec leur consommation d'alcool ;
  - Le devenir des personnes alcoolisées durant la grossesse ;
  - Des actions de prévention et de sensibilisation à ce problème ;
- > À faire déclarer l'alcoolisation foetale « Grande cause Nationale »
- > À promouvoir le SAFTHON en France et à l'international

\* TCAF : Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale  
\*\* SAF : Syndrome d'Alcoolisation Foetale



SAF France regroupe les experts en France du SAF\*\* et des autres TCAF\*.

L'association a pour objet de faciliter en France, l'information, la formation, la recherche, les soins, l'accompagnement et la prévention de l'Ensemble des Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (TCAF\*).

Concrètement, l'expertise de SAF France a permis :

- ✓ La création et la mise en application légale du pictogramme apposé en France sur toutes les bouteilles d'alcool (2007) ;
- ✓ Les recommandations de l'Académie Nationale de Médecine (2016) ;
- ✓ Un rapport du Défenseur des Droits (2015) ;
- ✓ La mise en pratique du Guide « Alcool grossesse, parlons-en » ; L'organisation de colloques internationaux en 2009, 2011 et 2013 pour bénéficier des meilleurs experts du Monde
- ✓ Organisation d'une mission exploratoire à Winnipeg au Canada en 2013, à l'origine des premiers Centres Ressources en France. Des partenariats avec de nombreux pays ( USA, Canada, Brésil, Inde, Allemagne, Espagne...)
- ✓ Signature et traduction française de la Charte Internationale de Prévention des TCAF\*



SOYONS SOLIDAIRES DES 8 000 ENFANTS TOUCHÉS EN FRANCE ET DES 1,3 MILLION DANS LE MONDE TOUS LES ANS ;



GRÂCE AU SAFTHON, NOUS POURRONS ÉVITER EN FRANCE, TOUTES LES HEURES :



1 personne handicapée



1 personne en rupture scolaire



1 personne en prison

# ALCOOL ET GROSSESSE VOUS AVEZ DES QUESTIONS, NOUS AVONS DES RÉPONSES.

BOIRE DE TEMPS  
EN TEMPS C'EST UN  
PROBLÈME ?

JE N'ARRIVE PAS À  
ARRÊTER.  
COMMENT FAIRE ?

EN TANT QUE PROCHE,  
JE PEUX AIDER ?





# ALCOOL ET GROSSESSE



**Quelles sont les différences entre le Syndrome d'Alcoolisation Foetale (SAF\*\*) et les autres Troubles Causés par l'Alcoolisation foetale (TCAF\*) ?**



**Le SAF\*\* affecte 1 enfant sur 1000. C'est la forme la plus sévère.** Les conséquences sont massives : retard de croissance, retard psychomoteur et troubles cognitifs majeurs avec parfois une déficience intellectuelle, malformations du visage.



**Les autres TCAF\* touchent 1 enfant sur 100. Ils englobent de nombreux troubles dus à l'atteinte du cerveau.** Ces troubles sont méconnus et rarement attribués à l'atteinte du cerveau par l'alcool durant la grossesse.



Les enfants atteints ont des difficultés à maintenir leur attention et donc à ne pas se laisser distraire, à apprendre à l'école du fait de troubles « DYS » (surtout la dyscalculie). Ces difficultés sont souvent associées à des troubles du comportement par défaut d'empathie, des troubles de l'auto-contrôle, de la régulation des émotions à l'origine de leurs difficultés à s'adapter à la vie sociale.



**L'Ensemble des TCAF\* représente la 1<sup>ère</sup> maladie neuro-développementale non génétique évitable.**



**Comment s'effectue le diagnostic ?**

C'est un diagnostic d'élimination notamment de maladies génétiques que doit poser une équipe pluridisciplinaire (généticien, psychomotricien, orthophoniste, neuro-pédiatre, neuropsychologue...) lors d'un bilan complet. Ce diagnostic complexe nécessite des centres de diagnostic dans toutes les régions françaises.



**Pourquoi est-il important de diagnostiquer les personnes atteintes ?**

Evaluer les capacités et les difficultés de l'enfant afin de proposer un environnement adapté le plus précocement possible quand son cerveau est encore « plastique ».



# SAFTHON

# NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS



## JE N'ARRIVE PAS À ARRÊTER DE BOIRE, COMMENT FAIRE ?

La maladie alcoolique chez la femme est encore très taboue. Il est néanmoins important que vous en parliez à votre médecin, sage-femme, gynécologue, pharmacien... Ils sont là pour vous aider. **Chaque verre en moins est une victoire.**



## EN TANT QUE PROCHE, QUE PUIS-JE FAIRE POUR AIDER ?

Ne proposez pas d'alcool à une femme enceinte. Si vous avez identifié que votre amie enceinte a des problèmes de consommation d'alcool, ne banalisez pas et parlez-en à votre médecin. Soutenez-là et ne la jugez jamais. **Chaque verre en moins est une victoire.**



## J'AI BU SANS SAVOIR QUE J'ÉTAIS ENCEINTE, EST-CE GRAVE ?

**Nous ne sommes pas tous égaux face à l'alcool et il n'y a donc pas de consommation d'alcool sans risque.** Aujourd'hui, on ne sait pas quelle est la quantité minimale d'alcool qui est toxique pour l'enfant à naître. Le risque est proportionnel à la quantité d'alcool ingéré.

Des périodes d'ivresses aiguës en début de grossesse sont néfastes pour l'enfant à naître et peuvent entraîner des troubles sévères.

Dans ce cas, il est important que la mère pendant sa grossesse et l'enfant soient suivis par des professionnels de santé.



## J'AI BU ET MON ENFANT VA BIEN, POURQUOI ?

Nous ne sommes pas tous égaux face à l'alcool. Des facteurs personnels (génétiques, environnementaux, sociaux) de la mère et de l'enfant à naître peuvent être protecteurs.

Dans le cas de grossesse gémellaire, il est déjà arrivé qu'un jumeau soit porteur du syndrome d'alcoolisation foetale alors que l'autre bébé naît complètement indemne.

**Retenez que chaque consommation est un risque.**